

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3.174

Société : R.R.M

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : Faj-Jtaoui Aomar

Date de naissance : 15/11/1976

Adresse :

Tél. : 0619.20.64.15

Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

**Dr HASSAN CHEFFI**  
Médecin Généraliste  
Rue 23, N° 69, Hay El Ouds en face  
Mosquée Fatima Zahra - Sidi Bernoussi  
CASABLANCA - Tel. 022.73.78.51

Date de consultation : 31/07/2023

Nom et prénom du malade : Faj-Jtaoui Aomar

Age

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Anxiété

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

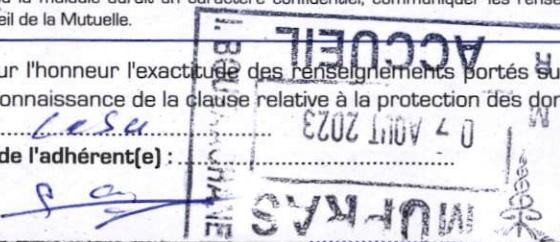
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : cesu

Le : 31/07/2023

Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31/07/23	23		150,24	HASSAN S. OFFICE N° 23-2-69, Hay El Gharbia Casablanca - Tel: 022-73-78-51

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE BLO Rue 2 N° 10 loc 0 DAI QUOIS SIDI BOU ISSA	31.07.23	251,20
	31.07.23	251,20

### ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

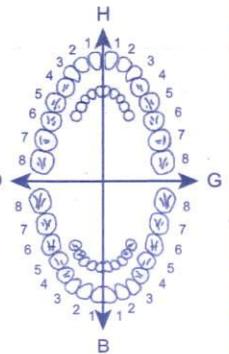
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

**O.D.F PROTHESES DENTAIRES**

**DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE**

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		G

**(Création, remont, adjonction)**  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**

**Docteur Hassan CHEFFI**

**Médecine Générale**

Diplôme en Echographie  
de l'Université de Montpellier  
Diabète

Thérapie par l'énergie positive (reiki)

**الدكتور حسن الشفيفي**

**الطب العام**

دبلوم في التشخيص  
العلمي بالصدى جامعة مونبليي  
داء السكري  
العلاج بالطاقة الإيجابية (الريكي)

Casablanca : 31/07/2023

FAIJTA OUI Ammar

04.08.23  
4203

31.07.23  
4170

Amoxiol 600 mg S.V.  
1cp/j le  
se

X 2 mois

4249

4178

Q 2mois

Velaxor LP 75 S.V.  
1 cp le  
matin

4250

4172

X 2 mois

Medijepin 1,5

1cp

T: 251,20

**Dr HASSAN CHEFFI**  
Médecin Généraliste  
N° 69, Hay El Quds en face  
Mosquée Fatima Zahra - Sidi Bernoussi  
Rue 23 N°69 Hay Quds (en face Mosquée Fatima Zahra) - Sidi Bernoussi - Casablanca

زنقة 23 الرقم 69 هي مسجد لالة فاطمة الزهراء) سيدى البرنوصي - الدار البيضاء  
Rue 23 N°69 Hay Quds (en face Mosquée Fatima Zahra) - Sidi Bernoussi - Casablanca  
الهاتف: 05 22 73 78 51

PHARMACIE D'LOC "O"  
GHOFFINE  
Rue 2 N° 11 BLOC (O)  
QAI Qader Sidi BLOC (O)  
Casablanca

LOT 230843  
EXP 05/2025  
PPV 36.70DH

LOT : 064  
PER : AUT 2025  
PPV : 113 DH 50

LOT 1210551  
EXP 10/25  
PPV 101DH00

LOT 1206836  
EXP 07/25  
PPV 101DH00

LOT : 063  
PER : JUN 2025  
PPV 113 DH 50.

36,70